



Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
MARS 2015 · VOLUME 12 · NUMÉRO 2



Lac-Mégantic



**NOUS AVONS RENDEZ-VOUS AUX ÉTATS
GÉNÉRAUX DE RÉINVENTER LA VILLE**

p. 3

UN PARC DANS LE QUARTIER DU VERSANT

p. 7

DIFFUSION DE LA PETITE SÉDUCTION

p. 14

NOUS AVONS RENDEZ-VOUS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX!

La démarche Réinventer la ville franchit une autre étape majeure le 28 mars

La démarche de participation citoyenne Réinventer la ville continue de progresser rondement. La tenue des États généraux, le samedi 28 mars au Centre sportif Mégantic, sera l'occasion de présenter une série de projets mis de l'avant par les citoyens et les intervenants à l'œuvre dans tous les secteurs d'activités à Lac-Mégantic et dans la région.

Les États généraux Réinventer la ville prendront la forme d'une grande rencontre d'informations et d'échanges, ouverte à tous. Au cours de cette rencontre, les sept groupes de travail formés depuis quelques mois présenteront le fruit de leur travail. Chacun a tenu un sommet afin de bien cerner les enjeux et les projets structurants dans son secteur. Tous ces projets seront partagés avec les participants aux États généraux et les citoyens seront alors appelés à identifier les chantiers prioritaires à mettre de l'avant.

« Les groupes de travail ont fait un travail remarquable pour identifier les plus grands défis dans chacun des grands secteurs d'activités, et pour apporter des solutions réalistes afin de relever ces défis. Je suis emballée par le sérieux de la démarche et son côté rassembleur », commente la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy Laroche.

Les groupes de travail ont été constitués autour des thématiques suivantes : Art et culture; Développement social (communautaire et santé); Économie et emplois; Éducation, recherche et innovation; Sports et loisirs, et Tourisme. De plus, un groupe Jeunesse a aussi mené ses travaux.

Réinventer la ville



« Les États généraux du 28 mars, ce sera une occasion d'aller encore plus loin, ajoute Mme Roy Laroche. À partir de tout le travail réalisé jusqu'à maintenant, nous pourrons identifier des

projets que la communauté devrait réaliser en priorité. Évidemment, nous sommes dans le contexte de la reconstruction au centre-ville, mais les projets visent avant tout la relance et le développement de Lac-Mégantic et de la région. »

En fait, c'est à partir du résultat de cet exercice que sera défini le plan d'action 2015-2020, que le conseil municipal devrait adopter au printemps. Évidemment, tous les projets majeurs identifiés par les groupes de travail sectoriels auront leur place, mais le plan permettra de mettre l'emphase sur les priorités, vers lesquelles les ressources seront d'abord dirigées.

Dans la première phase de la démarche de participation citoyenne, nous avons identifié les grandes fonctions souhaitées au centre-ville. La deuxième phase permet de mettre sur la table des projets plus précis, secteur par secteur.

Les États généraux Réinventer la ville sont ouverts à tous; toutefois, l'inscription est nécessaire. Vous pouvez le faire sur le site Reinventerlaville.ca (section Participez aux activités) ou en contactant le service Info-citoyens, au 819-583-2441.

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyennes, chers citoyens,

L'année 2015 est maintenant bien engagée et plusieurs actions ayant un impact sur l'avenir de Lac-Mégantic sont en voie de réalisation. Cette année, nous verrons se mettre en place des projets innovateurs et s'achever nombre de travaux amorcés à la suite de la tragédie de juillet 2013.

La démarche de participation citoyenne Réinventer la ville se poursuit avec la tenue des États généraux, le samedi 28 mars au Centre sportif Mégantic. Cette rencontre sera l'occasion de présenter et de prioriser une série de projets mis de l'avant par les citoyens et les intervenants impliqués dans les différents groupes thématiques.

Je vous invite à assister à cette grande rencontre d'informations et d'échanges, ouverte à tous.

Vous serez alors à même de constater l'énorme travail accompli par chacun des groupes thématiques au cours des dernières semaines. Ensemble, nous devons identifier les projets structurants prioritaires pour la communauté afin de mettre en place un plan d'action 2015-2020.

Parallèlement, les travaux de déconstruction se poursuivent et l'échéancier est respecté. Les travaux de

décontamination des sols seront entrepris dès le dégel et seront terminés au courant de l'été.

Pour la Ville de Lac-Mégantic, l'objectif d'ouvrir à la population, la marina, le parc J.-Émile Cloutier et l'hôtel de ville, dès le 15 mai 2015, est maintenu. De plus, des projets de reconstruction, situés entre le pont Agnès et la rue Komery, sont à l'étude et devraient débuter en 2015.

Au cours des derniers mois, j'ai eu à traverser une période très difficile au plan personnel. J'ai pris quelques semaines de repos pour mieux revenir et poursuivre mon mandat. Maintenant, c'est avec une énergie renouvelée que je poursuivrai le défi qui m'a été confié. Ensemble, nous poursuivrons le travail entamé et nous ferons en sorte que Lac-Mégantic continue d'être un endroit privilégié pour y vivre et s'y établir!



Colette Roy Laroche, c.s.m.

Colette Roy Laroche,
Mairesse de Lac-Mégantic

Bienvenue aux prochaines assemblées

Les citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic sont toujours les bienvenus aux séances régulières ou spéciales du conseil municipal. Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu le lundi 16 mars 2015, le mardi 7 avril 2015, le lundi 20 avril 2015, le lundi 4 mai 2015, le mardi 19 mai 2015 et le lundi 1^{er} juin 2015.

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{ers} et 3^e
lundi du mois à 19 h 30, à
la Salle Bestar du Centre
sportif Mégantic.
* sauf exception

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION ET DE DÉCONTAMINATION DANS L'ANCIEN CENTRE-VILLE

L'entrepreneur Excavation Lafontaine Inc. a amorcé la déconstruction des bâtiments des blocs 2 et 3 le lundi 9 février 2015. Préalablement, des travaux d'enlèvement des matières dangereuses ont été effectués dans certains bâtiments de ces blocs.

L'entrepreneur Lafontaine & fils, chargé de la déconstruction du bloc 4 situé dans la zone confinée du centre-ville de Lac-Mégantic, a aussi amorcé les travaux en février.

L'ordre de démolition des bâtiments dépend de l'avancement des travaux d'enlèvement des matières dangereuses, préalables requis pour respecter les normes de la CSST et éviter tous risques pour les travailleurs.

Les travaux de démolition hors sol se feront jusqu'à la mi-avril 2015.

Comme prévu au contrat, les entrepreneurs doivent également réhabiliter les sols; ces travaux se feront en tenant compte de la période du dégel qui se termine généralement vers la mi-mai. Ces travaux de réhabilitation seront exécutés dès la fin du dégel jusqu'à la fin juin.

Cette décision de la Ville de Lac-Mégantic permettra de s'assurer, hors de tout doute, d'une décontamination rigoureuse et complète de ce secteur.

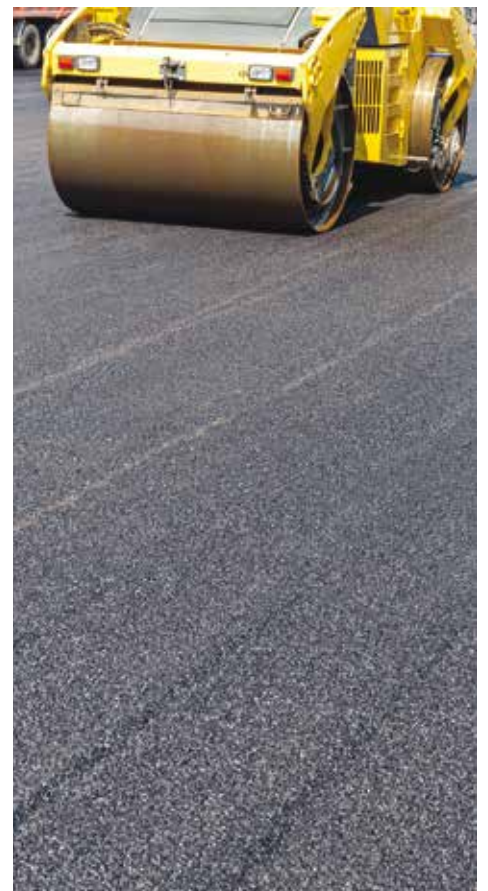
INFO TRAVAUX

PLUSIEURS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET DE CONSTRUCTION AURONT LIEU SUR LE TERRITOIRE MÉGANTICOIS AU COURS DES PROCHAINS MOIS.

Voici une liste partielle des travaux prévus.

- Finaliser les travaux entrepris en 2014 sur la rue Salaberry entre les rues La Fontaine et Garnier. Ces travaux consistent en l'installation de quatre feux de circulation, l'ajout d'une piste cyclable à partir de la rue Salaberry jusqu'à l'école Notre-Dame de Fatima en passant par les rues Daniel et Notre-Dame, ainsi que l'asphaltage de la couche de finition sur la rue Salaberry. Les travaux débuteront après le dégel.
- Des travaux de décontamination sont prévus sur le terrain situé à l'angle des rues Papineau et du Québec-Central. Ces travaux sont nécessaires pour rendre ce terrain conforme pour une nouvelle construction.
- Finaliser les travaux entrepris à l'automne 2014 au quai de la marina en vue de son ouverture au public le 15 mai 2015.
- Confection de bordures et asphaltage dans le développement Audet, à l'extrémité nord de la rue Dollard.
- Confection de bordures et asphaltage dans les développements de la rue Sévigny et du Versant.

D'autres travaux sont à l'étude et seront annoncés plus tard durant la saison.



RAPPEL CONCERNANT NOS AMIS LES ANIMAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle licence est nécessaire pour votre chat et votre chien.

Tous les résidents de la Ville de Lac-Mégantic sont tenus de se procurer une licence pour chat et chien, sous peine d'amende.

Une contravention peut être émise

à toute personne qui ne se conforme pas au règlement.

Il est à noter que, même si l'animal ne va pas dehors, il faut se conformer.

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne ou celle du propriétaire de l'animal.

Il doit immédiatement enlever les matières fécales produites par un animal et en disposer d'une manière hygiénique.

Le fait pour un gardien de ne pas avoir en possession un sac de plastique pour ramasser les excréments de l'animal, constitue une infraction. Cette disposition ne s'applique pas aux chiens-guides ni aux chiens d'appoint.



VENTES DE DÉBARRAS COLLECTIVES

Comme c'est maintenant une tradition annuelle, la 13^e grande vente de débarras annuelle se tiendra les **15 – 16 – 17 mai 2015** sur tout le territoire de Lac-Mégantic. Votre demande de permis, pour tenir une vente de débarras, doit être faite avant le 11 mai 2015 auprès de M. Luc Dupuis du Service d'urbanisme au numéro 819 583-2441. Le coût du permis est de 10.00 \$. Vous pouvez vous le procurer au bureau municipal situé au Centre sportif Mégantic.

Pour ne rien manquer, procurez-vous la liste complète des adresses des ventes de débarras. Elle sera disponible le 15 mai 2015 au Centre sportif Mégantic.

N'oubliez pas de disposer des articles invendus de façon écologique.

Renseignez-vous auprès de ces centres habilités à recevoir vos articles.

La Ressourcerie – 2969, rue Laval,
Lac-Mégantic / 819 583-6615

L'Écocentre – 5138, rue Pie-XI,
Lac-Mégantic / 819 583-5188

Sanitaire Lac-Mégantic – 8191,
route 204, Frontenac / 819 583-3831

NETTOYAGE DES RUES ET DES TROTTOIRS

Le Service des travaux publics vous informe que l'enlèvement du sable épandu durant l'hiver s'effectuera tôt ce printemps dès que la température sera plus clémente. Cette opération nécessitera quelques passages du balai-aspirateur.

L'opération de nettoyage des trottoirs avec jets d'eau, quant à elle, aura lieu vers le 15 mai, soit lorsqu'aucun gel important ne sera prévu afin que le Service des travaux publics ne soit obligé de sabler à nouveau les trottoirs.



REMISAGE DES ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Un petit rappel à l'effet que les abris d'hiver, tant pour les véhicules que pour les piétons, à l'entrée d'un bâtiment principal, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales doivent être enlevées au plus tard le 15 avril 2015.

NOUVEAU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES

Dans le cadre de la reconstruction du centre-ville, la Ville de Lac-Mégantic propose des mesures favorisant le recours à des méthodes de construction respectant les critères du développement durable, et ce, en cohérence avec sa politique de développement durable (DD).

Le programme de crédit de taxes vise à encourager les promoteurs et entrepreneurs à construire dans le secteur centre-ville en privilégiant l'avenue de la durabilité. Le programme propose d'adhérer aux principes soit de la certification Novoclimat 2.0, LEED habitations ou LEED pour les nouvelles constructions (NC).

Pour plus de renseignements, visitez le site www.ville.lac-megantic.qc.ca à la section Publications/Dépliants.

POLITIQUE DE L'EAU

Le printemps est à nos portes, et nous en profitons pour vous rappeler que l'utilisation de l'eau potable fait l'objet d'un règlement à Lac-Mégantic.

Voici donc quelques rappels importants :

- Vous avez une seule chance de laver votre cour ou tout espace bétonné ou pavé avec votre boyau d'arrosage, et ce, avant le 15 mai. Autrement, l'arrosage de ces surfaces est interdit sur le territoire de Lac-Mégantic. Vivement le bon vieux balai!
- Vous posez de la tourbe ou vous ensemencez? Un permis spécial d'arrosage peut vous être offert gratuitement par la Ville entre le 1er mai et le 1er octobre.
- Lorsque vous lavez votre voiture, assurez-vous que votre boyau d'arrosage est muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Sachez également que la Ville vous offre des subventions pour l'achat de toilettes à faible débit (6 litres et moins) et que nous avons en stock des appareils pour économiser l'eau à un prix plus bas que le marché.

Appelez-nous pour avoir davantage d'informations!

Marie-Christine Picard,
Agente en environnement et développement durable,
819.583.2441



LA SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE

La Semaine du Grand Nettoyage est une bonne occasion de vous départir des encombrants de toutes sortes, à condition qu'ils soient désuets. Plutôt que de prendre le chemin de l'enfouissement, votre matériel prendra plutôt le chemin du recyclage ou de la valorisation, ce qui est un bon geste pour l'environnement. Les objets doivent être déposés en bordure des rues avant 7 heures les matins de collecte.

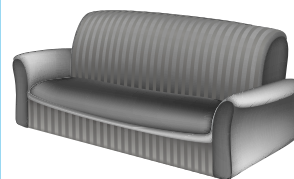
QUAND ?

Les 5 et 6 mai : Secteur situé au Nord de la voie ferrée

Les 7 et 8 mai : Secteur situé au Sud de la voie ferrée

Les matières **ACCEPTÉES** lors de la collecte et, en tout temps, à l'Écocentre situé au 5138, rue Pie-XI, Lac-Mégantic, 819-583-5188 :

- **ENCOMBRANTS** : appareils électroménagers, chauffe-eau, divans, fils électriques, matelas, métaux, meubles inutilisables, pneus sans jante, styromousse d'emballage, etc.



- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (jusqu'à 1 m³)** : bardeaux d'asphalte, bois, briques, fenêtres, gypse, matériaux isolants, etc.

- **MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE (TIC)** : téléphones cellulaires, magnétoscopes, imprimantes, ordinateurs désuets, petits téléviseurs, etc.



- **MATIÈRES COMPOSTABLES (jusqu'à 1 m³)** : seules les branches sont acceptées, à la condition qu'elles soient attachées en paquet d'une longueur maximale de 1 m.

UN PARC DANS LE QUARTIER DU VERSANT

UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ POUR LES FAMILLES

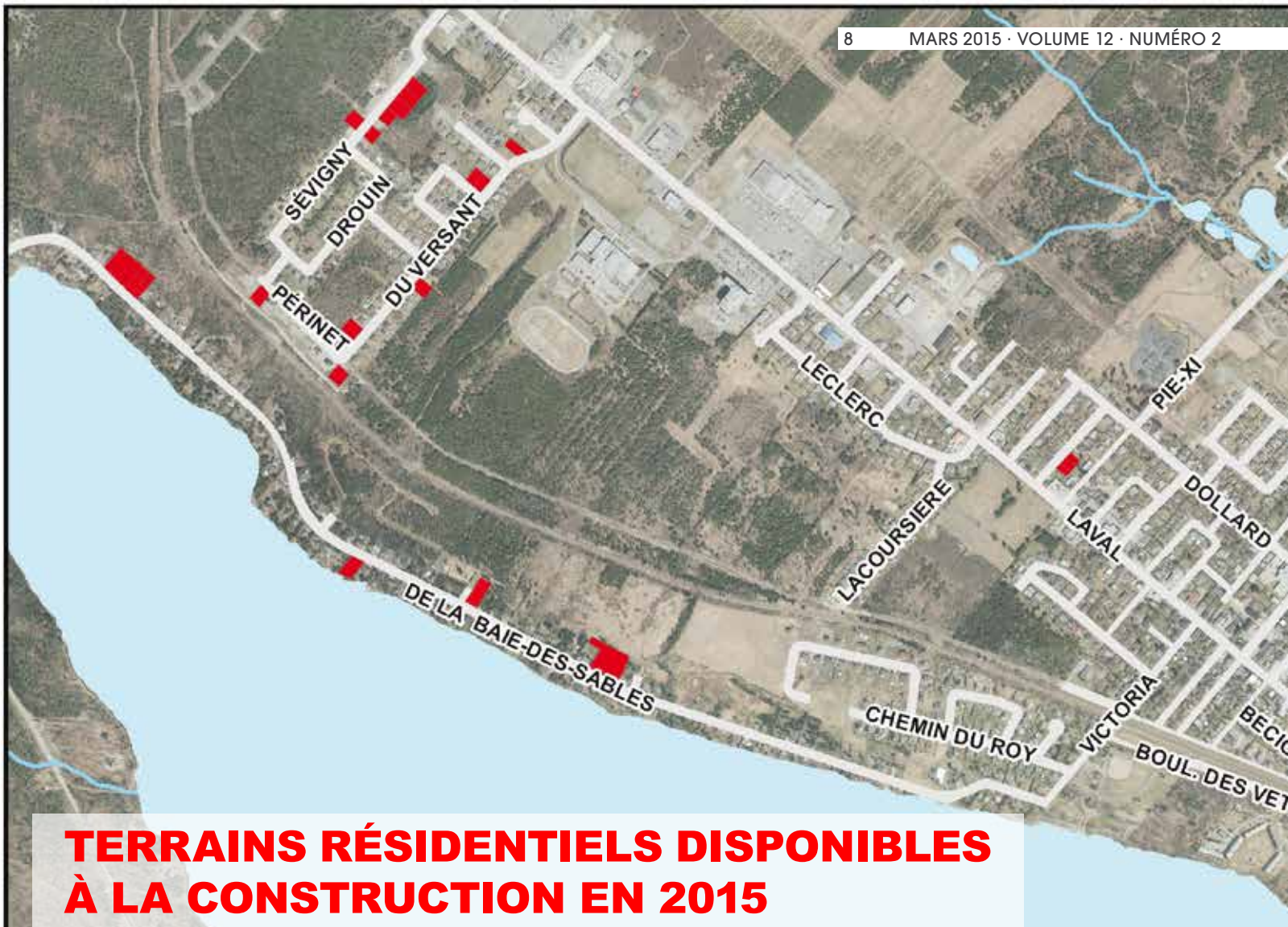
Depuis plusieurs années, les citoyens du quartier du Versant souhaitent qu'un parc bigénérationnel soit aménagé dans leur secteur afin de pouvoir se rassembler, sociabiliser et se divertir à proximité. Aujourd'hui, grâce aux nombreux efforts d'un comité de citoyens qui s'est formé cet automne, la Ville de Lac-Mégantic est heureuse d'annoncer que le parc souhaité sera construit dès le début de l'été 2015. Il sera situé sur la rue Du Versant, à la hauteur de la Polyvalente Montignac.

Julie Morin et Chantal Ruel, les initiatrices de la mobilisation citoyenne, affirment que près de 170 enfants habitent dans le quartier où fréquentent un des 5 services de garde en milieu familial qui y a pignon sur rue. C'est fort d'une volonté sans borne que le comité de citoyens a initié ce projet communautaire et sillonné les rues pendant près de deux mois pour amasser les fonds nécessaires à la concrétisation de leur rêve.

Les nombreux efforts déployés ont rapidement permis d'amasser une généreuse somme de 17 500 \$ auprès des familles et de plusieurs entreprises locales. Devant la rigueur et la persévérance du comité, et considérant que le projet s'inscrit parfaitement dans la Politique de la famille et des aînés, la Ville de Lac-Mégantic a accepté de parrainer le projet et d'en financer une partie. La MRC du Granit, via le Pacte rural, est aussi un partenaire déterminant du projet.

Le projet de parc dans le quartier du Versant est une initiative citoyenne importante qui en inspirera d'autres. Non seulement ce projet est la preuve que les citoyens ont le pouvoir de changer les choses, mais il prouve également que la mobilisation est la clé pour initier et réaliser des projets rassembleurs qui peuvent améliorer la qualité de vie de tous.





TERRAINS RÉSIDENTIELS DISPONIBLES À LA CONSTRUCTION EN 2015

Faire l'achat d'un terrain afin d'y construire votre résidence est probablement l'une des plus grandes décisions financières et de changement de style de vie que vous aurez à prendre au cours de votre vie. C'est pourquoi il faut s'assurer que votre nouveau quartier soit en mesure de répondre entièrement à vos besoins présents et futurs.

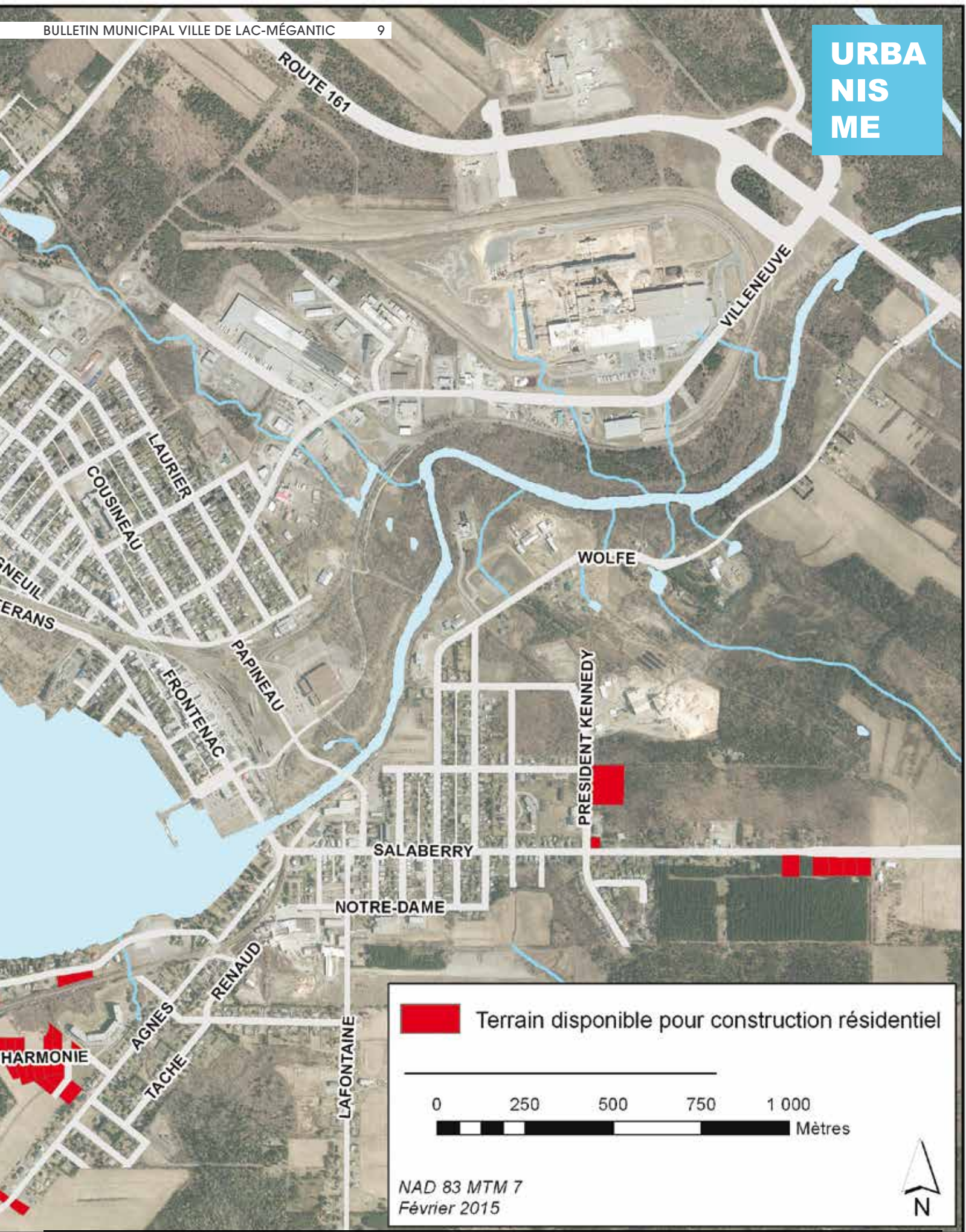
Le territoire de la ville de Lac-Mégantic vous offre plusieurs terrains disponibles pour la construction résidentielle. Ces terrains sont majoritairement desservis par les réseaux d'égout et d'aqueduc ce qui vous offre avant tout, une tranquillité d'esprit. De plus, la Ville de Lac-Mégantic offre un crédit de taxes foncières pour la construction résidentielle, et ce, sur la majorité du secteur résidentiel du territoire.


Vivre à Lac-Mégantic, c'est d'abord la possibilité d'avoir accès à une multitude de services de PROXIMITÉ de son lieu de résidence tels que l'hôpital, la polyvalente, un centre de la petite enfance, les écoles primaires, un centre d'études collégiales, une bibliothèque municipale, des parcs récréatifs, des patinoires extérieures, un camp de jour estival, un centre sportif, etc.

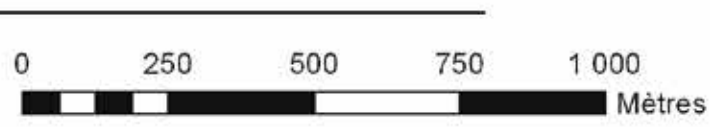
Le Service d'urbanisme de la Ville de Lac-Mégantic se met à votre entière disposition pour répondre à vos questions. Le plan des terrains vacants disponible pour la construction résidentielle est également disponible sur notre site Internet dans la section urbanisme.



URBANISME



 Terrain disponible pour construction résidentiel



NAD 83 MTM 7
Février 2015





**Municipalité Régionale
de Comté du Granit**

Message de la MRC du Granit

VISITE DES PROPRIÉTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU GRANIT

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

Conformément aux dispositions de l'article 36.1 de la Loi sur la *FISCALITÉ MUNICIPALE*, les contribuables des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, sont avisés que des représentants du Service d'évaluation de la MRC du Granit et de la firme d'évaluation Jean-Pierre Cadrin procéderont, au cours des prochains mois, à une visite complète de votre propriété, et ce, dans le but de reconstituer et mettre à jour les données des dossiers d'évaluation détruits par le feu lors de la tragédie du 6 juillet 2013.

Cette visite se fera entre le début mars et la fin décembre 2015.

En regard de l'article 15 de la même Loi, il est de votre devoir de donner au représentant (e) de la MRC, l'accès à votre propriété. Celui-ci sera muni d'un ordinateur portable et d'une carte d'identité sur laquelle apparait sa photographie, délivrée et certifiée par le directeur de l'Organisme Municipal Responsable de l'Évaluation de la MRC du Granit.

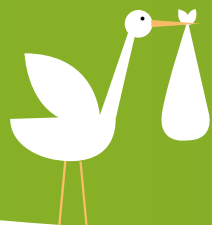
Si vous avez des questions concernant ces visites, n'hésitez pas à contacter monsieur Sylvain Couture, coordonnateur des inspecteurs (trices) au Service d'évaluation de la MRC au 819 583-0181, poste 106 ou scouture@mrcgranit.qc.ca



INSCRIPTIONS OTJ1^{ère} semaine de juin inscription au Camp de jour de l'OTJ de Lac-Mégantic.**GALERIE D'ART DU CENTRE SPORTIF MÉGANTIC**

- Jusqu'au 22 mars : Exposition posthume de madame Lorraine G. Poulin
- Du 25 mars au 19 avril : Exposition annuelle du Club photo région Mégantic
- Du 20 au 30 avril : Exposition coup de cœur de la Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Du 1^{er} mai au 18 mai : Exposition des travaux d'initiation aux arts visuels de trois groupes de préscolaire du CPE Sous les étoiles
- Du 19 au 31 mai : Un groupe d'élèves de l'école Sacré-Cœur, sous la direction de leur professeure Annie Purtell, exposera le résultat de leur création
- 4 juin au 20 juillet : Exposition de groupe, artistes de la région du Granit

Le 18 juin retour de la série de concerts Entre chien et loup avec la Bande à Frank sur la scène extérieure du CSM



INVITATION HONNEUR AUX BÉBÉS MÉGANTICOIS

Vous résidez à Lac-Mégantic et vous avez un bébé né ou adopté entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014 ?

La Ville de Lac-Mégantic désire souligner d'une façon particulière l'arrivée de votre enfant dans notre communauté en organisant l'événement **Honneur aux bébés méganticois**.

Lors de cette occasion, un certificat signé par la mairesse et des cadeaux seront remis à votre bébé.



**DIMANCHE
3 MAI 2015**

Centre sportif
Mégantic
Dès 10 heures



Pour inscrire votre bébé à la fête

Par Internet : complétez et retournez le formulaire disponible au www.ville.lac-megantic.qc.ca.

Par téléphone : contactez M. André Sansom au 819 583-0630 ou M^{me} Johanne Vachon au 819 583-4495.



INVITATION À LA LUDOTHÈQUE

La Médiathèque municipale Nelly-Arcan offre un service de ludothèque où des centaines de jeux de société sont disponibles.

Animé par des connaisseurs, vous vous amuserez durant 4 heures à défier d'autres joueurs qui, comme vous, sont des inconditionnels de ces jeux.

L'HORAIRE DES RENCONTRES ...

- Samedi, 14 mars 2015 de 13 h à 17 h
- Vendredi, 27 mars 2015 de 18 h à 22 h
- Samedi, 11 avril 2015 de 13 h à 17 h
- Vendredi, 24 avril 2015 de 18 h à 22 h

Exposition de photos «La longue nuit de Mégantic» de Michel Huneault

Du 30 mars au 9 mai 2015 à la Médiathèque municipale Nelly-Arcan et à la Galerie Métissage, se tiendra une exposition de photos tout à fait exceptionnelle relatant en image la tragédie ferroviaire du 6 juillet 2013.

Photographe et documentariste établi à Montréal, Michel Huneault s'intéresse particulièrement aux enjeux locaux et internationaux liés au développement.

Michel Huneault est arrivé à Lac-Mégantic dans les heures qui ont suivi l'accident. Par la suite, le photographe est venu à Lac-Mégantic à plusieurs reprises. Il a suivi les familles de plusieurs victimes dans les différentes étapes de leur deuil.

« La longue nuit porte sur l'évolution du deuil et du traumatisme vécus à Lac-Mégantic, vu sous l'angle de la nuit, moment de la journée où l'incident revient hanter un large nombre des Méganticois que j'ai rencontrés, » mentionne M. Huneault.

C'est une invitation à toute la population.



LES CENDRES ET LE MONOXYDE DE CARBONE

QUE FAIRE DE VOS CENDRES DU CHAUFFAGE AU BOIS



Lorsqu'il vient le temps de vider vos cendres de votre poêle à bois, toujours utiliser un contenant métallique comprenant un couvercle métallique et les entreposer immédiatement à l'extérieur à trois mètres de tout bâtiment. Les cendres froides peuvent dégager du monoxyde de carbone, c'est pour cette raison qu'elles doivent toujours être à l'extérieur.

Attendre au moins 21 jours avant de s'en départir.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année.

L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles ou la mort.

Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est invisible et inodore. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence.

CHANGEMENT DE PILE

Votre Service de sécurité incendie vous rappelle qu'il est très important de procéder au changement de toutes les piles de tous les détecteurs de fumée installés dans votre maison ou votre logement. Faites-le pour la vie de vos êtres chers.

D'OÙ PROVIENT LE MONOXYDE DE CARBONE?

Les appareils et véhicules qui brûlent un combustible, tel que l'essence, le diesel, le bois, le propane, le gaz naturel, le mazout (huile à chauffage), le naphte, le kérosène ou le charbon, peuvent produire du monoxyde de carbone. Lorsque ces véhicules et ces appareils fonctionnent mal, sont mal utilisés (dans un endroit insuffisamment ventilé) ou sont mal entretenus, la quantité de monoxyde de carbone produite peut être dangereuse pour la vie ou la santé.



Voici quelques exemples d'appareils et véhicules à combustible :

- tout système de chauffage non électrique : fournaise, chaufferette, poêle, foyer;
- des véhicules motorisés : voiture, moto, quatre-roues, motoneige, etc;

- des génératrices;
- de petits outils à moteur : scie à chaîne, compresseur, tondeuse, souffeuse, etc;
- des électroménagers au gaz ou au propane : cuisinière, réfrigérateur, sècheuse, chauffe-eau;
- des appareils de plein air : barbecue, lampe, réchaud, etc.

**BA
BILL
ARD**

10 AU 14 JUIN 2015



Festival Country-Rétro de Lac-Mégantic

Forfait 40 \$

STATIONNEMENT
GRATUIT POUR VR
à l'achat du forfait
N.B. Toute personne qui séjourne en
mode camping sur le site du festival doit
être détenteur d'un forfait du festival.

<p>Mercredi 10 JUIN 2015</p> <p style="text-align: center;"><small>Admission : 10 \$</small></p> <p>20h00 Jean-Claude St-Pierre chante Johnny Cash au Musi-Café</p>	<p>Samedi 13 JUIN 2015</p> <p style="text-align: center;"><small>Admission : 20 \$</small></p> <p>13h00 Stéphane Poulin 14h00 Sylvie Pelchat 15h00 Benjamin Bessette 16h00 Patrick et Guylaine Dubois 17h00 Pause-souper 19h00 René Turgeon 20h30 Spécial Johnny Cash avec Jean-Claude St-Pierre 22h00 Vicky Chagnon</p>
<p>Jeudi 11 JUIN 2015</p> <p style="text-align: center;"><small>Admission : 8 \$</small></p> <p>19h00 à 22h00 École de danse country Clem</p>	<p>Dimanche 14 JUIN 2015</p> <p style="text-align: center;"><small>Admission : 10 \$</small></p> <p>13h00 à 17h00 Gala Folklorique avec Normand Leblanc et ses amis (inscription dès 11h00)</p>
<p>Vendredi 12 JUIN 2015</p> <p style="text-align: center;"><small>Admission : 15 \$</small></p> <p>15h00 à 17h00 Marcel Turcot 17h00 Pause-souper 19h00 Les Patriotes Country 20h30 Claudia Asselin présente la tourné "Ouvre ton Coeur" 22h00 Les Patriotes Country</p>	

AU CENTRE SPORTIF MÉGANTIC

5400, rue Papineau, Lac-Mégantic, G6B 1Y8

Infos : 819-350-7201 • www.surlaroutedesfestivals.ca

LE CARNAVAL MÉGANTUQUE

Le Carnaval Mégantuque avait lieu le 20 et 21 février derniers dans le stationnement du Centre Sportif Mégantic.

L'activité la plus populaire du samedi a été sans aucun doute la Tyrolienne géante qui a fait plusieurs heureux. Les tours de calèche, les jeux gonflables, la glissade et la tire sur neige ont également connu leur lot d'achalandage.

Merci aux participants et aux organisateurs.



À NE PAS MANQUER! LA PETITE SÉDUCTION

Le mercredi 22 avril 2015, sera diffusée la première émission de la dixième saison de La Petite Séduction à la télé de Radio-Canada.

Tournée à Lac-Mégantic à l'automne 2014, cette émission spéciale mettra en vedette plusieurs Méganticoises et Méganticois ainsi que les invités: Anne Casabonne, Guylaine Tremblay, Rémy Girard, Vincent Vallières et Pénélope McQuade.



Surveillez l'horaire pour connaître l'heure de diffusion.



FÉLICITATIONS À LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC MÉGANTIC

La Ville de Lac-Mégantic est fière d'offrir ses félicitations à toute l'équipe de l'organisation de la Traversée internationale du lac Mégantic pour le prix reçu lors du Mérite sportif de l'Estrie.

Un autre bel honneur pour la Traversée internationale du lac Mégantic.

Lors du gala du Mérite sportif de l'Estrie, la Traversée internationale du lac Mégantic s'est vu décerner le prix pour la manifestation sportive de l'année 2014.

GRAND TOUR À VÉLO DU LAC MÉGANTIC

La 24e édition du Grand tour du lac Mégantic se tiendra le 7 juin prochain. Avisez déjà vos parents et amis, préparez votre vélo et soyez prêts à rouler lors de ce rendez-vous familial annuel. Pour plus d'informations, consultez le www.gtlacmegantic.com

Le Grand Tour du lac Mégantic est une randonnée à vélo qui s'adresse autant aux familles qu'aux cyclistes d'expérience. Deux trajets sont offerts : la randonnée familiale de 33 km avec retour en navette au point de départ et le tour complet de 53 km de niveau intermédiaire.

Au programme : animation, collations, rafraîchissements, dîner à prix modique, tirage de prix de présence et beaucoup de plaisir dans un décor panoramique enchanteur, où se conjuguent la beauté du lac Mégantic et la chaîne de montagnes appalachiennes.



LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À LAC-MÉGANTIC

La Fête nationale du Québec à Lac-Mégantic

La Fête nationale du Québec se tiendra le 23 juin prochain beau temps, mauvais temps au Centre sportif Mégantic. Pour connaître la programmation visiter le site internet www.lacfenfetemegantic.com

OUVERTURE DE LA MARINA

À compter du 15 mai 2015, les élus de Lac-Mégantic ont toujours comme objectif d'ouvrir le pont Agnès et une partie de la rue Frontenac afin d'accéder à la marina.

Cette ouverture donnera accès à la population à l'hôtel de ville, au parc J.-Émile Cloutier ainsi qu'à la marina.

Une demande a été faite au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour libérer cette zone et ainsi réduire la zone sinistrée. Nous sommes actuellement en attente d'une réponse à cette demande.



Société méganticoise d'horticulture et d'écologie

NOS PROCHAINES CONFÉRENCES AURONT LIEU :

Mercredi 18 mars - Les climatiques avec Caroline Giroux.

De la plantation à la taille en passant par la fertilisation et les maladies, apprenez tout ce qu'il y a à savoir pour assurer le succès de vos climatiques. S'adressant aux débutants comme aux jardiniers chevronnés, tous y trouveront leur compte! Une conférencière et un sujet à ne pas manquer!



Mercredi 15 avril - Plantes aquatiques et entretien d'un jardin d'eau avec Chantal Veilleux.

Présentation des 4 groupes de plantes aquatiques et celles recommandées pour la végétalisation des berges. Aussi, tout ce qu'il faut savoir pour entretenir un jardin d'eau.

Mercredi 20 mai - Les graminées avec Rock Giguère.

Les graminées sont devenues, depuis quelques années, des vedettes très recherchées. Aujourd'hui, on les plante pour leur port élégant, leur grâce et la légèreté qu'elles apportent à une plate-bande. Venez les découvrir.

Pour plus de détails : 819 583-3549

Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

COMPOSEZ LE 911

LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441
ou info@ville.lac-megantic.qc.ca**

LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

COMPOSEZ LE 310-4141

Consultez le site Internet de la Ville au:
www.ville.lac-megantic.qc.ca

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le Service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775
Tirage: 3500 exemplaires
Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec
Bibliothèque et archives Canada
ISBN / ISSN 1180-2677

Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cour municipale 819 583-2441
Mairie, direction générale, évaluation, greffe,
services techniques, trésorerie, urbanisme
permis et inspections 819 583-2441
Office municipal d'habitation 819 582-7390

ENVIRONNEMENT

Administration usine d'épuration 819 583-2466
Collecte des ordures et matières recyclables
Requêtes 819 583-2448
Demandes de services 819 583-2466
Écocentre 819 583-5188

LOISIRS

Baie-des-Sables
Camping - Base plein air - Arbre en Arbre 819 583-3965
Restaurant Le Voilier 819 583-3968
Ski alpin - Ski de fond 819 583-3969
Centre sportif Mégantic
Administration, informations, locations 819 583-0630
Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312
Granigym 819 583-0630 poste 2319
Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304
Lames argentées 819 583-0630 poste 2305
Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320
Médiathèque municipale Nelly-Arcan 819 583-0876

MARINA

Administration 819 583-2441

O.T.J. (Organisation des terrains de jeux)

Baseball mineur 819 583-0028
Camp de jour 819 583-3761

PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970
École Sacré-Coeur 819 583-5220

SÉCURITÉ INCENDIE

Administration 819 583-1303
Urgence seulement 911
Requêtes 819 583-2448

SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141
Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443
Requêtes 819 583-2448



Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6
819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920
www.ville.lac-megantic.qc.ca
info@ville.lac-megantic.qc.ca